

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE
PROJET DE LOI N° 28 : LES PARENTS ET LEURS ENFANTS PAIERONT LE PRIX DE L'AUSTÉRITÉ

Montréal, 11 février 2015 — Alors que les consultations particulières sur le projet de loi n° 28 prennent fin aujourd'hui, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) sonne l'alarme : l'augmentation et la modulation des frais de garde en fonction du revenu n'auront pour autre résultat que de faire payer aux familles le prix de l'austérité.

« Le gouvernement a déjà indiqué que la hausse des tarifs des services de garde subventionnés et leur modulation seront en vigueur au 1^{er} avril, indique Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCE. Pour parvenir à cet objectif et devant l'ampleur du projet de loi, on peut se demander si les libéraux vont bâillonner les familles. Si le gouvernement croit que le temps fera son œuvre, il se trompe, ajoute-t-il. Nous n'oublierons pas les promesses brisées et poursuivrons la mobilisation aux côtés des familles, que ce soit d'ici la fin annoncée de l'universalité le 1^{er} avril, jusqu'au choc tarifaire que vivront les parents en faisant leurs impôts dans un an. »

Dans son mémoire présenté à la Commission des finances publiques, l'AQCE a proposé au gouvernement de surseoir à sa réforme des tarifs des services de garde. M. Senécal rappelle « qu'il est faux de prétendre que toutes les options ont été étudiées avant que nous ne renoncions à l'universalité des tarifs. Le gouvernement a le devoir d'analyser toutes les options avant l'imposition d'un choc tarifaire pour la classe moyenne : nos tout-petits méritent que nous soyons davantage ambitieux dans la recherche de solutions pour assurer la pérennité des services de garde éducatifs qui leur sont offerts. »

Au cours des auditions menées par la Commission des finances publiques, plusieurs groupes se sont prononcés contre la hausse et la modulation des tarifs. Les impacts d'une telle hausse, notamment sur les femmes et les familles vivant une situation précaire, n'ont pas été étudiés par le gouvernement. Le Conseil du statut de la femme a d'ailleurs manifesté une vive préoccupation à ce sujet.

L'AQCE est très inquiète : le volet de la qualité des services de garde éducatifs semble complètement évacué par ce gouvernement qui compromet le développement de places en CPE alors que les garderies commerciales prolifèrent sans contrôle apparent. Un point qu'ont relevé, lors de leur présentation aujourd'hui, un groupe de chercheurs et professeurs retraités de l'UQAM, M. Camil Bouchard, Ph.D., M. Gérard Malcuit, Ph.D. et Mme Andrée Pomerleau, Ph.D. : « Alors que le gouvernement adopte de nouvelles orientations sur le financement des services de garde éducatifs, il devrait être obsédé par deux objectifs : renforcer le développement de services de qualité et améliorer leur accessibilité à tous les enfants, surtout ceux qui en ont le plus besoin. Le bien-être et le développement de nos jeunes enfants devraient primer sur toute autre considération », indiquent-ils.

« Alors que l'état des finances publiques s'améliore, comme l'annonçait lui-même le premier ministre fin janvier, nous invitons le gouvernement à faire un pas de côté et à revoir sa stratégie en matière de petite enfance. Donnons une chance égale à chaque enfant, peu importe le milieu dans lequel il vit, en faisant de l'accès aux services de garde éducatifs de qualité une priorité, conclut la présidente du conseil d'administration de l'AQCE, Mme Gina Gasparrini. Prouvons, comme société, que nous sommes Toujours fous de nos enfants. »

À propos de l'AQCE

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Source :

Sandra Aubé
Conseillère principale, Communications
(514) 606-0784
sandra.aube@aqcpe.com